
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2025

Compte rendu de la séance du 12 Septembre 2025, du Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 08 Septembre 2025 et réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Guido ROMANO**, Maire de Vincelles.

Ouverture de séance à 19h30

Etaient présents : Guido ROMANO (pouvoir de Mme Rose –Marie WRONA), Sandrine GUERVILLE, Tiphaine DARDOISE, Armelle TAMBOUR, Philippe BLONDELET, Laurent FOUINAT, Monique LE CORGNE, Jacqueline PICQ.

Absents excusés : Rose Marie WRONA (donne pouvoir à M. Guido ROMANO), Gilles BIERRY

Absents non excusés : Jean-Claude BOSCH, Cyril AUZOU, Christophe GAUDOIN

Secrétaire de séance : Monique LE CORGNE

1. Lecture et approbation du compte-rendu du 03 Juillet 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 03 Juillet 2025.

2. Délibération sur le choix définitif de la Convention de Concession de Domaine Public Communal opérant Délégation de Service Public

M. Le Maire expose la proposition définitive de l'entreprise FRERY pour la DSP Camping.

Au vu de ces informations, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide la Convention de Concession de Domaine Public Communal opérant Délégation de Service Public avec l'entreprise FRERY et autorise M. Le Maire à signer la Convention de Concession de Domaine Public Communal opérant Délégation de Service Public.

3. Délibération pour une convention entre les communes de Vincelles et de Vincelottes pour le service périscolaire

Au vu du nouveau service périscolaire proposé, il est nécessaire d'établir une convention financière avec la commune de Vincelottes.

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à établir la convention.

4. Affectation résultat 2024

Au vu des résultats cumulés 2024 positifs, il n'est pas obligatoire de faire une affectation de résultats. Ces derniers seront reportés au budget 2025 aux comptes 001 et 002 (reports résultats).

Fonctionnement : 260 089.99 € et Investissement : 211 159.87 €

Le Conseil municipal prend note de cette information.

5. Compte-rendu du courrier annuel de la Préfecture concernant les comptes annuels

M. Le Maire expose le contenu de la lettre de la Préfecture.
Le Conseil Municipal prend note de ces informations.

6. Complément pour la délibération sur les comptes administratifs et DM n°1

La préfecture demande que dorénavant les résultats cumulés soient affichés dans la délibération pour le vote des comptes administratifs.

Résultat de fonctionnement		
Recettes	2024	1 080 556.00€
Dépenses réalisées	2024	1 022 551.88€
Résultat de fonctionnement	2024	58 004.12 €
Résultat antérieur reporté 2023		202 085.87 €
Résultat cumulé de fonctionnement	2024	260 089.99 €
Résultat d'investissement		
Recettes	2024	198 134.50€
Dépenses réalisées	2024	350 219.89€
Résultat d'investissement	2024	-152 085.39€
Résultat antérieur reporté 2023		363 245.26€
Solde d'exécution cumulé	2024	211 159.87€

Il est également nécessaire de faire une décision modificative sur le budget 2025. Les résultats pris sont ceux de 2023 or il faut mettre ceux de 2024.

Pour régulariser la situation, il faudrait prendre une décision modificative ci-dessous :

RESULTAT FONCTIONNEMENT Compte 001	+ 58 004, 12
RESULTAT INVESTISSEMENT Compte 002	- 152 085.39

Le budget étant voté en sur équilibre, la décision modificative peut être prise sans contrepartie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité, les comptes administratifs et la décision modificative n°1.

6. Subvention

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accorde une subvention de 200.00 euros à l'association COFFEE GRAFFITI (association ayant réalisé la manifestation du weekend du 30/31 août dernier).

7. Questions diverses

*Suite à la présentation par le président de la société de chasse de sa demande de mise en place d'une barrière, par leurs soins, permettant la clôture de l'accès à la parcelle communale C468 le conseil municipal donne son accord pour la mise en place de celle-ci, il est également convenu de la signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans.

*les dates retenues pour les vœux du Maire et le repas des aînés sont fixées les samedi 10 janvier et dimanche 11 janvier 2026. Le repas des aînés sera organisé avec le chef cuisinier du groupe scolaire et les paniers repas seront proposés prochainement par B1 VINCELLES.

La séance est levée à 21h55

Date prochain conseil municipal : 17/10/2025 à 19H30

Guido ROMANO	
Cyril AUZOU	Gilles BIERRY
Philippe BLONDELET	Jean-Claude BOSCH
Tiphaine DARDOISE	Laurent FOUINAT
Christophe GAUDOIN	Sandrine GUERVILLE
Monique LE CORGNE	Jacqueline PICQ
Armelle TAMBOUR	Rose-Marie WRONA